

Réponse du Transporteur à l'engagement 5

(Demandé par la FCEI)

Engagement 5

(Demandé par Me Delphine Pittet pour la FCEI, 2018-11-27, notes sténo., volume 2, page 58)

Référence : HQT-3, Document 1.1., figure 7 et HQT-14, Document 2, page 8.

Fournir la prévision des IF pour 2018 à partir de la projection du risque de maintenance fournie en preuve.

Réponse

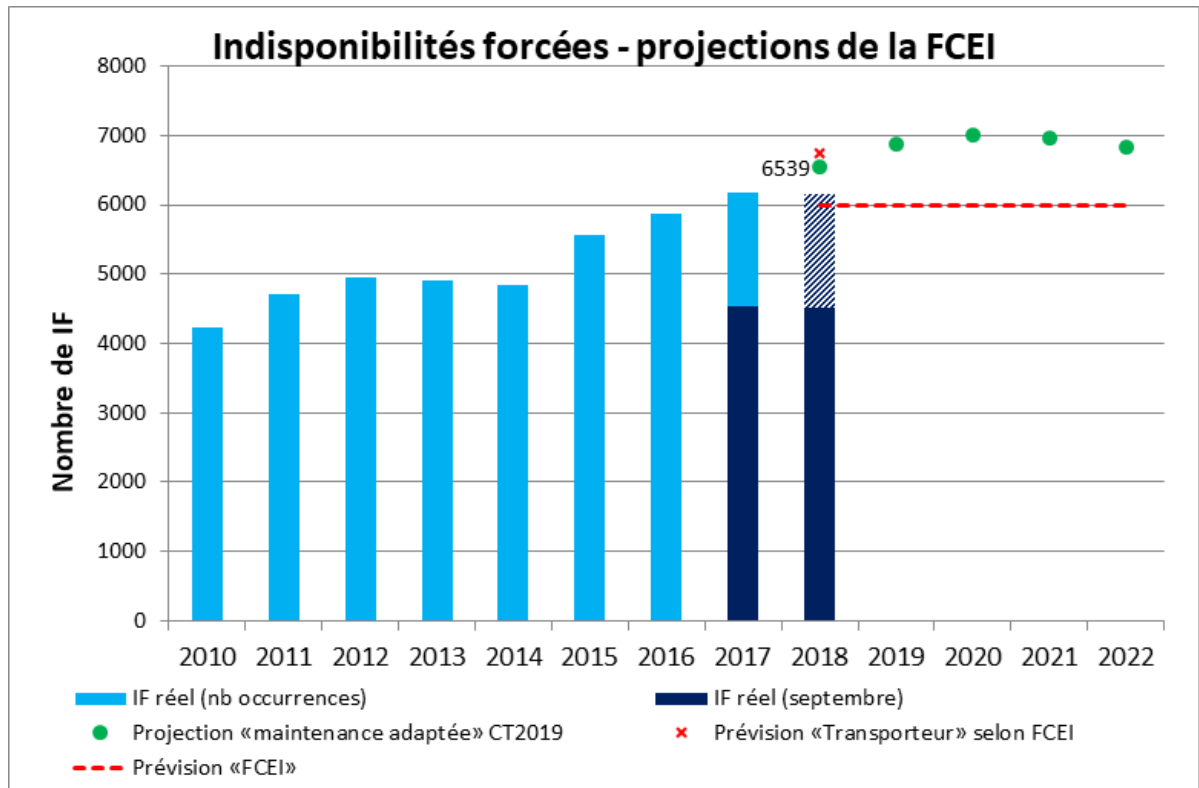
Le Transporteur rappelle que la projection des IF est basée sur une corrélation entre le taux de risque mesuré et la tendance des IF réelles historiques. Pour établir la projection des IF, cette corrélation est appliquée à la projection du taux de risque en maintenance simulé pour les années 2019 et plus, représentant la présente demande tarifaire.

Le taux de risque en maintenance simulé dans le présent dossier pour l'année 2019 prend en compte les taux de risques réels mesurés au 31 décembre 2017 reflétant la non-réalisation à 100 % de la stratégie de maintenance adaptée.

Le taux de risque en maintenance simulé dans le présent dossier pour l'année 2019 prend comme hypothèse une réalisation à 100% de la stratégie de maintenance adaptée pour l'année 2018. Le Transporteur anticipe toutefois une réalisation incomplète de la stratégie en 2018, ce qui pourrait engendrer une sous-estimation du nombre d'IF projeté et ce partir de 2019.

Pour l'année 2018, le nombre d'IF projeté a été estimé à partir des valeurs réelles de 2013 à 2017. L'estimation des IF indique une valeur moyenne pour 2018 de 6 539 IF, selon une pente à la hausse de 352 IF par an, et un écart type de 160 IF.

Les taux de risque simulés de 2017 et 2018 sont utilisés afin d'estimer la progression du risque et d'en dériver les résultats pour 2019. Cependant, la corrélation entre le risque simulé et les IF projetés ne permet pas de projection d'IF 2018 considérant que les premières simulations du MGA ont été réalisées pour le dossier tarifaire 2017.



CT2019 signifie Demande tarifaire 2019, soit le présent dossier.